

# LA CHARTE DU RANDONNEUR



## 1 / Respect de l'environnement

**Préservation de la nature** : Restez sur les sentiers balisés. Ne cueillez pas les plantes protégées. Observez les animaux sans les déranger.

**Gestion des déchets** : Emportez vos déchets avec vous. Utilisez les poubelles mises à disposition en début et fin de parcours.



## 2 / Respect des propriétés privées et du patrimoine

**Passage sur les chemins** : Respectez les clôtures, les cultures et les propriétés privées.

**Patrimoine bâti** : Ne dégradez pas les murs, les bornes, les lavoirs ou autres éléments du patrimoine rural.



## 3 / Sécurité et civisme

**Préparation de la randonnée** : Consultez la météo, prévoyez une tenue adaptée, de l'eau et un moyen de communication.

**Respect des autres usagers** : Saluez les habitants, les agriculteurs et les autres randonneurs. Laissez passer les engins agricoles.

**Chiens en laisse** : Tenez votre chien en laisse, surtout dans les zones de pâturage ou de chasse. Ne pas laisser le chien entrer dans les parcelles agricoles.

Retrouvez tous les parcours de Rochefort Océan sur [loopi.fr](https://loopi.fr)



Office de Tourisme Rochefort Océan  
Tél. +33 5 46 99 08 60 - [contact@rochefort-ocean.fr](mailto:contact@rochefort-ocean.fr)  
[www.rochefort-ocean.com](http://www.rochefort-ocean.com)

Avec la participation de Natura 2000 et du Comité Départemental de Randonnée Pédestre 17



ZONE HUMIDE  
EN HIVER



6 km



1h30

# SAINT-AGNANT CIRCUIT DES FONTAINES



© Simon David

Création : CARO. Tous droits réservés. Création Graphique : Olivier Chérrin. ©IGN 2026 - Plan IGN - Autorisation N° 222607



